

Un article sur *Les Français qui sèment*, et qui traite naturellement de jardinage, laisse entendre, à la faveur de l'homonymie orale avec la forme pronominale *s'aime*, que c'est une activité motivée par l'amour, préférable à d'autres motivées par le goût de la compétition ou de la violence. Dans une soirée, Forcheville parle d'un « Serpent à Sonates » quand un pianiste va jouer la fameuse Sonate de Vinteuil (Proust, *Du côté de chez Swann*) ; « le docteur Cottard, qui n'avait jamais entendu ce calembour, ne le comprit pas et crut à une erreur », qu'il rectifie : on dit « serpent à sonnettes » ! Et Forcheville doit expliquer le calembour à Cottard, qui rougit. Ici, l'expression est opaque pour celui qui n'a pas perçu le jeu de mots, alors que dans le cas des *Français qui sèment*, l'expression peut se comprendre littéralement, en ignorant le jeu de mots.

- Aux jeux de mots allusifs se rattache la **contrepèterie**, dont il est clair, depuis l'exemple prototypique encore relativement anodin de Rabelais (*une femme folle à la messe*, dans *Pantagruel*, ch. 16), qu'elle a essentiellement pour objet de procurer un plaisir « ludique », en déjouant la censure qui s'attache aux expressions scabreuses et notamment à celles qui évoquent des réalités sexuelles.

► Ambiguïté de l'allusion

L'allusion est un **acte à haut risque**, car l'auditoire peut en voir une (et le cas échéant s'en vexer) là où il n'y en a pas ; et inversement peut ne pas percevoir l'allusion qu'a voulu faire le locuteur. Dans *Du côté de chez Swann*, de Proust, les tantes Céline et Flora échouent à faire comprendre par Swann leurs remerciements par des allusions trop « tirées par les cheveux » qu'il ne saisit pas. Dans certains cas de la communication courante, le locuteur peut prendre conscience qu'il a fait une allusion sans le vouloir, et la reconnaître après coup comme telle. Il exprime alors malgré lui quelque chose qu'il n'avait pas l'intention de dire, ou même qu'il voulait cacher.

Bibliographie. — A. Compagnon, *La seconde main ou le travail de la citation*, Seuil, 1979 — G. Genette, *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Seuil, 2005. — M. Murat (éd.) (2000) — J. Martin, *La contrepèterie*, PUF, « Que sais-je ? », 2005.

4.3. L'ironie

« L'ironie consiste à dire par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce que l'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser » (Fontanier).

► Cette définition, qui fait consister l'ironie exclusivement dans l'**antiphrase** rend compte effectivement d'un certain nombre de ses manifestations :

Te voilà propre (dit par une mère à son enfant couvert de boue)
 – *Oui, je te loue, ô Ciel, de ta persévérance !* (Oreste, au comble du malheur, dans *Andromaque*) – *Eh bien, mon pauvre, tu as gagné le gros lot !*

► Mais l'ironie peut apparaître sous des **formes variées** :

Chacun sut ces détails à cause du profond secret que demanda le chevalier à la première personne qui reçut sa confiance (Balzac) – *La jeunesse actuelle a bien des défauts, mais on ne saurait l'accuser de professer un respect excessif pour les aïeux illustres ou les grands aînés* (A. Allais) – *La femme remonte à la plus haute Antiquité. Elle est coiffée d'un haut chignon. C'est elle qui reçoit le facteur, qui reprise les chaussettes, et fait le catéchisme aux enfants* (Vialatte).

Aucun renversement du positif au négatif n'offre un sens satisfaisant. L'antiphrase n'est en réalité qu'un cas particulier d'un phénomène plus vaste. Il y a ironie dès que l'énonciateur :

- a) veut que son discours ne soit pas pris à la lettre ;
- b) fait entendre dans son discours une voix autre que la sienne ;
- c) manifeste par là l'intention de se moquer de celui dont il emprunte le discours.

► Le dispositif ironique

L'ironie met en œuvre un **dispositif énonciatif** complexe, où les différents rôles (certains pouvant être confondus dans la même personne ou un seul et même groupe de personnes) sont tenus par :

- a) l'ironiste (l'énonciateur) :

- b) la cible dont il se moque ;
- c) le public auquel il s'adresse, et dont il pense qu'il sera compris ;
- d) le public qui ne comprendra pas (le naïf, comme dans l'allusion, et il y a des allusions ironiques, naturellement) ;
- e) enfin, élément essentiel : celui dont il reproduit le discours, au besoin en l'exagérant (comme dans l'hyperbole, et il y a également des hyperboles ironiques). Il s'agit de disqualifier son discours, plutôt que d'en prendre simplement le contre-pied.

L'ironie est « singerie », **imitation tendancieuse**, et à ce titre, n'est pas forcément verbale : gestes, mimiques, intonation peuvent à eux seuls la manifester. Dans le discours ironique, il y a deux énonciateurs (cas de polyphonie). Il y a aussi, en fait ou en droit, deux destinataires, dont l'un peut ne pas comprendre (comme dans l'allusion). Dans *Tartuffe*, acte V, sc. 3, Dorine répète par moquerie un mot d'Orgon, au moment où Tartuffe est démasqué : « *Le pauvre homme* ». Ainsi, elle prend Orgon pour cible en reproduisant à la lettre son propre discours, et c'est Mme Pernelle qui joue le rôle de la niaise.

L'ironiste peut être sa propre cible, par un procédé qui relève de l'**humour** :

1^{er} janvier [1895]. Examen. Pas assez travaillé [...]. M'être trop réjoui en m'apitoyant sur le malheur des autres [...]. Trop lu les journaux pour y trouver mon nom cité [...]. M'être trop noirci quand je savais qu'on allait protester [...]. Et je me frappe la poitrine, et, à la fin, je me dis « Entrez ! », et je me reçois très bien, déjà pardonné. (J. Renard, Journal)

► Ambiguïté de l'ironie

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre... (Montesquieu, L'Esprit des Lois, livre XV, ch. 5)

Ce texte célèbre ne doit pas être pris comme un éloge de l'esclavage, mais certains ont pu s'y tromper. L'énoncé ironique ne peut en effet donner **aucun signe indiscutable** de ses intentions, il cesserait sinon de bénéficier de l'effet d'ironie. Sa devise est « À bon entendeur, salut ! ». Les signes, mimique, clin d'œil